Mise à jour : 06/11/2026

CAHIER DES CHARGES

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE

PARTIE COMMUNE *Pages 2 et 3*

TIR A 18 m *Page 4*

TIR EN EXTERIEUR INTERNATIONAL *Page 4*

TIR EN EXTERIEUR NATIONAL *Page 5*

TIR BEURSAULT *Page 5*

TIRS DE PARCOURS *Page 6*

RUN ARCHERY *Page 7*

FICHE de CANDIDATURE CLUB *Page 8*

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges des Championnats Régionaux est un document écrit, venant en complément des règlements généraux et particuliers en vigueur, qui précise :
- Les obligations du CRBTA sur les règles et procédures à adopter dans l'organisation d'un Championnat Régional
- L'engagement du club organisateur à respecter ces obligations.
- Le soutien du CRBTA dans l'organisation du Championnat.

Tout organisateur désirant réaliser un Championnat Régional devra suivre scrupuleusement ce cahier des charges établi par la Commission Sportive du CRBTA et s'engage à le cosigner.

Le comité régional soutient le club support à l'organisation en l'aidant pour :

- L'inscription au calendrier
- Le défraiement des arbitres
- Le financement des récompenses
- La somme de 150 € pour l'organisation sur une journée ou la somme de 300 € pour l'organisation sur deux jours

Cette somme sera versée après la compétition si le cahier des Charges a été respecté (avis de la CSR et du PCRA et validé par le Comité Directeur).

COMPETITION	- La Comité Régional (CSR + Responsable Arbitre Régional) prend contact avec le club pour compléter le mandat avant mise en ligne et l'envoi de celui-ci aux clubs - Le CRBTA valide le montant de l'inscription - La CSR coordonne le greffe avec les organisateurs et les arbitres, avant et pendant la compétition. - La CSR désigne le nombre de qualifiés suivant le type de compétition - La CSR prépare l'affectation des archers aux cibles qui sera validée par le Responsable Arbitre - La CSR fournit les tableaux de phases finale
ARBITRAGE	- Les arbitres sont désignés par la Commission Régionale des Arbitres - Contrôle de la salle ou du terrain TAE la veille par l'arbitre responsable de la compétition et contrôle du nombre de blasons disponibles

- PARTIE COMMUNE –

CLUB ORGANISATEUR

SITE	- Services de secours avisés (médecin de garde, pompiers…) - Fléchage d'accès au site suffisant - Possibilité de restauration (minimum sandwich…) - Prévoir une salle de réunion / un local pour la Commission Sportive avec au minimum 2 tables, 6 chaises - Prévoir une salle de réunion / un local pour les Arbitres avec une table et 6 chaises - Stationnement correct souhaité et sécurisé (pour les secours) - Repas des arbitres et des responsables CRBTA (président, CSR, CTF…) s'ils ne sont pas archers également prévu sur le site - Repas chaud l'hiver - Approvisionnement en eau pour les arbitres - Parasols si besoin - Sanitaires femmes et hommes

RESULTATS	- Inviter les officiels et la presse – média.
AMENAGEMENTS	- Blasons en nombre suffisant pour remplacement au cours des tirs (de même type, même série, même marque et même couleur) de préférence waterproof en extérieur. - Si possible, ciblerie mousse - Double-marque obligatoire – Prévoir ramette de papier en conséquence - Obligation de réserver les Chronotirs auprès du CD (18m, TAE, Parcours - Obligation de réserver les Scoreurs auprès du CD (18m, TAE, Campagne, et 3D) - Sonorisation indispensable avec micro sans fil fourni par le CRBTA - Afficher les banderoles officielles fournies par le CRBTA - Sanitaires obligatoires à une distance raisonnable du terrain de tir et poubelles en nombre suffisant - Un grand tableau d'affichage pour afficher l'attribution des cibles, les résultats, le suivi des phases finales selon le type de Championnat, …. - Fourniture de DEUX podiums pouvant accueillir 3 équipes et prévoir de les aménager (plantes, banderoles…) - Prévoir des personnes, en nombre suffisant, pour assurer : Le remplacement des blasons, la mise en place de la ciblerie tout au long de la journée si duels Assister la commission sportive La préparation des résultats (tables pour les récompenses, podium, sono…)

TIR à 18 METRES

SITE	- Pouvoir installer un minimum de 24 cibles sur deux jours - Salle chauffée obligatoire - Profondeur suffisante derrière le pas de tir - Eclairage suffisant et constant. Il ne doit pas gêner les archers sur le pas de tir - Sécurité derrière les cibles et sur les côtés assurée - Zone réservée aux spectateurs clairement délimitée et sécurisée
AMENAGEMENTS	- Obligation de réserver les Chronotirs auprès du Département - Chaises ou bancs en nombre suffisant - Chaises pour les arbitres - Prévoir les carrés pour les tirs par équipes (Champ. par équipes) et des gardes pour les duels en tir alterné si besoin.
COMPETITION	- 3 volées d'entraînement à la distance - Blasons neufs dès l'entraînement

TAE INTERNATIONAL

SITE	- Pouvoir accueillir un minimum de 26 cibles sur deux jours en tir en ABC - La surface sera suffisante pour accueillir un tir à 70 mètres (distance de tir + emplacements arrière). - Sécurité derrière les cibles et sur les côtés assurée. - Zone réservée aux spectateurs clairement délimitée et sécurisée.
AMENAGEMENTS	- Obligation de réserver les Chronotirs auprès du Département - Prévoir suffisamment de Chaises et Parasols pour les arbitres - Ciblerie solidement fixée au sol. - Prévoir les carrés pour les tirs par équipes (Champ. par équipes) et des gardes pour les duels en tir alterné si besoin.
COMPETITION	- 3 volées d'entraînement à la distance - Blasons neufs dès l'entraînement

TAE NATIONAL

SITE	- Pouvoir accueillir un minimum de 140 archers sur une demi-journée - La largeur sera suffisante pour accueillir un tir à 50 mètres (distance de tir et emplacements arrière) - Sécurité derrière les cibles et sur les côtés assurée - Zone réservée aux spectateurs clairement délimitée et sécurisée
AMENAGEMENTS	- Prévoir suffisamment de Chaises et Parasols pour les arbitres - Ciblerie solidement fixée au sol.
COMPETITION	- 3 volées d'entrainement à la distance - Blasons neufs dès l'entraînement

BEURSAULT

SITE	- Compétition sur un Jardin d'Arc sur plusieurs jours **- Prévoir quelques buttes d'entraînement à proximité**
COMPETITION	- Entraînement - **2 haltes de Réglage** **- 20 haltes marquantes**

- TIRS sur PARCOURS – PARTIE COMMUNE

SITE	- Le parcours sera disposé de telle manière que les postes de tir puissent être atteints sans difficulté exagérée ou perte de temps - Des indications clairement visibles doivent signaler le chemin à suivre pour se rendre de cible en cible - Sécurité du parcours, derrière les cibles et sur les côtés assurée et sécurisée - Zone réservée aux spectateurs clairement délimitée - Placer des panneaux signalant “ATTENTION TIR A L’ARC ” aux bons endroits
AMENAGEMENTS	- Ciblerie solidement fixée et correctement aménagée* - Obligation de réserver les Chronotirs et les Scoreurs auprès du Département - Tout pas de tir doit être correctement aménagé pour permettre à deux archers minimums de tirer en même temps (Campagne et 3D)

TIR en CAMPAGNE

AMENAGEMENTS	- Cibles d’entraînement : Une cible à chaque distance de 5 à 60 m (12 cibles)
COMPETITION	- Parcours de 24 cibles (12 inconnues + 12 connues) - **Pour les duels :** 1 parcours de 4 cibles pour les demi-finales 1 parcours de 4 cibles pour les finales

TIR sur CIBLES 3D

AMENAGEMENTS	- Cibles d’entraînement : Une cible tous les 5 m de 10 à 45 m (8 cibles)
COMPETITION	- 1 Parcours de 24 cibles sur 2 jours - **Pour les duels :** 1 parcours de 4 cibles pour les demi-finales 1 parcours de 4 cibles pour les finales

TIR NATURE

AMENAGEMENTS	- Cibles d’entraînement : Une cible tous les 5 m de 10 à 40 m (8 cibles)
COMPETITION	- Un ou Deux parcours de 21 cibles sur une demi-journée , le matin

RUN ARCHERY

SITE	- Pouvoir installer un minimum de 12 cibles à 18 m pour les Ch. de Bretagne sur deux jours - Sécurité derrière les cibles et sur les côtés assurée - Zone réservée aux spectateurs clairement délimitée et sécurisée - Prévoir un terrain d'entrainement de tir à proximité - Avoir une boucle de course à pied de 1 km et une autre de 400 m - Pouvoir tracer des boucles de course à pied de 60 m et 150 m à proximité immédiate des cibles pour les tours de pénalité - Baliser correctement les boucles de course à pied
AMENAGEMENTS	- Ciblerie solidement fixée et correctement aménagée - Cibles basculantes fournies par le CRBTA - Prévoir environ 20 plots ou tubes pouvant recevoir les flèches des archers
COMPETITION	- Prévoir des spotters (un par cibles) Ils vont valider la bascule des cibles - Prévoir au moins 3 bénévoles (parcours de pénalité, entrée sur le terrain…)

Le Président du Comité Régional

Michel ROGUE
Président
Comité Régional de Bretagne
De Tir à l'Arc
33, rue Saint Michel
PLANGUENOUAL
22400 – LAMBALLE ARMOR
Tél : 02 96 32 80 15
06 08 05 71 66
Courriel : michel.rogue@orange.fr

Le Président de la C. S. R.

Le P.C.R.A

Marie Pierre ROGUE
P.C.R.A
Comité Régional de Bretagne
De Tir à l'Arc
33, rue Saint Michel
PLANGUENOUAL
22400 – LAMBALLE ARMOR
Tél : 02 96 32 80 15
06 08 48 16 68
Courriel : marie-pierre.rogue@tiralarcbretagne.fr

VALIDATION du CAHIER des CHARGES

Championnat de Bretagne

……..

Le club

…….

S'engage à respecter le cahier des charges du Comité Régional de Tir à l'arc.
Nous avons bien noté que le Comité Régional nous versera la somme de 150 € * pour l'organisation sur une journée ou la somme de 300 € pour l'organisation sur deux jours, somme qui sera versée après la compétition si le cahier des Charges a été respecté (avis de la CSR et du PCRA et validé par le Comité Directeur)

* joindre un RIB

A……..

Le ……..

Cachet et Signature